



**INFO PROVINCIALE -  
INFO PRATIQUE : DU 25.09.10**



**je possède une ancienne clé usb....**

**Que pourrais-je bien en faire ?**

**SUGGESTION :**

Constituer votre dossier médical (tenu à jour) et mettez le tout sur cette clé USB que vous pourrez placer dans votre portefeuille.

**CONSEIL :**

Transformer vos fichiers en Pdf....( ce format est largement plus répandu et peut être lu sur n'importe quel PC).

**Comment pratiquer ?**

Je vous conseille de mettre une petite étiquette sur votre clé USB en indiquant :  
(EN CAS D'ACCIDENT) MON DOSSIER MEDICAL + votre NOM & PRENOM

**Que puis je mettre sur cette clé USB ?**

- mettre tout ce que vous jugez utile comme renseignements :
- votre identité et N° de tél (GSM)
- les N° des personnes à avertir en cas d'accident etc....

## 👉 Pourquoi est ce intéressant d'avoir cela ?

En tenant compte que de plus en plus de cabinets médicaux (et évidemment les centres hospitaliers) sont informatisés....., il est intéressant pour gagner du temps de toujours avoir sur soi certains renseignements.

Quel que soit votre état de santé (cardiaque, diabétique etc...) il peut se présenter *deux cas de figure* :

1. vous avez un accident sur la voie publique, vous êtes inconscient, dans ce cas, la découverte de cette clé USB sur vous peut donner de précieuses indications aux services de secours.
2. Vous êtes à l'étranger, vous devez consulter un médecin ou vous faire hospitaliser, dans ce cas, ce sera plus facile de fournir des renseignements sur votre bilan médical.

## ✂ **Votre dossier médical proprement dit :**

Mettez tout ce qui peut aider le médecin qui ne vous connaît pas....

- Votre carte de groupe sanguin
- Liste des médicaments que vous prenez (attention ceux çï ne sont pas toujours connus à l'étranger sous le même nom....il est donc intéressant de noter LA COMPOSITION du médicament afin de retrouver l'équivalent)
- Indiquez ce à quoi vous êtes allergique (iode en cas de scanner etc...)
- *scanner vos documents :*
- les derniers résultats de votre prise de sang
- si vous avez été opéré (trombolisé à l'occasion d'un infar etc...) scanner les documents relatifs à cette intervention (genre d'opération, endroit, date etc...)
- détailler toutes vos affections antérieures afin que le médecin sache vous soigner en connaissance de cause.
- Etc...

## 👉 **CONSEIL :**

Tenez ce fichier à jour, il peut vous sauver la vie en gagnant parfois des minutes précieuses pour vous porter secours efficacement.

*\* Ceci résulte d'une expérience personnelle.  
Je tenais à vous faire part de cette idée.  
Si vous avez d'autres applications utiles dans n'importe quel domaine, elles seront  
publiées sur notre site.*

*Gérard FANCHON (PAS & Webmaster SNPS Hainaut)*

SNPS - PROVINCE HAINAUT